



Mont de Marsan Agglo mise sur sa jeunesse

COMPÉTENCE Le 30 septembre dernier, les élus du Conseil communautaire ont approuvé à l'unanimité le transfert de la compétence Jeunesse à l'Agglomération. Au 1^{er} janvier 2020, le Bureau Information Jeunesse de Mont de Marsan, l'Espace Ados de Saint-Perdon, le Service Civique de Mont de Marsan Agglo et le Foyer Jeunes Travailleurs du CCAS de Mont de Marsan seront réunis au sein d'une nouvelle direction mutualisée.

Fruit d'une longue année de consultation et de concertation, ce projet politique communautaire témoigne d'une ambition forte pour la jeunesse du territoire. Un nouveau domaine d'intervention qui va permettre de faire rayonner les actions et dispositifs jeunesse dans toute l'agglomération et ainsi créer un environnement porteur où les jeunes trouveront place et reconnaissance.

Poursuivre la dynamique engagée

En juillet 2015, Mont de Marsan Agglo a connu un important transfert : celui des compétences scolaire, périscolaire et extrascolaire. Le Projet Éducatif Territorial (PEdT) rédigé à cette occasion a permis d'identifier que de nombreux services

destinés aux jeunes étaient déployés par les communes de l'agglomération. La question d'un transfert de la compétence jeunesse s'est alors légitimement posée. Pour étudier l'opportunité d'une telle action, un groupe de travail composé d'élus des 18 communes a été créé en 2017. Au fil des rencontres, ils ont pu dresser un état des lieux de la jeunesse du territoire, visiter les structures et services déjà mis en œuvre par les communes et observer les politiques jeunesse menées par d'autres intercommunalités. Les acteurs locaux ont également été consultés afin de présenter leurs compétences respectives, leur vision de la jeunesse et d'évoquer les partenariats possibles. Enfin, début 2019, les 12-30 ans ont pu s'exprimer par le biais d'un questionnaire en ligne. Les 481 réponses reçues apportent un éclairage sur les besoins et attentes de la jeunesse.

Un Projet Éducatif Territorial

pour les 12-30 ans
en préparation

Forts de la réflexion menée sur le sujet, les élus, acteurs locaux et partenaires ont travaillé à un projet concerté et défini ensemble les contours de la politique jeunesse communautaire. Le second volet du PEdT s'articulera autour de trois axes éducatifs :

- Favoriser l'épanouissement et le bien-être
- Contribuer à former des citoyens responsables et autonomes
- Promouvoir l'égalité des chances

Une approche globale de la jeunesse

ACCOMPAGNEMENT Mont de Marsan Agglo compte sur son territoire près de 13 000 jeunes âgés de 12 à 30 ans. Parmi de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont. Cette jeunesse reflète une grande diversité de situations qu'il convient de prendre en de répondre la nouvelle organisation du Pôle Jeunesse communautaire.

eux, 82% vivent dans les deux communes urbaines de Mont compte dans une démarche transversale, à laquelle tente

Faciliter l'accès à l'information jeunesse

Espace dédié à l'information jeunesse, le local du 15 rue Lacataye, anciennement Bureau Information Jeunesse, deviendra à partir du 1^{er} janvier le Pôle Jeunesse. Un lieu incontournable où les jeunes du territoire auront accès à une information fiable, exhaustive et actualisée dans tous les domaines de la vie quotidienne. Les informateurs jeunesse, présents pour les accompagner et les conseiller, pourront leur proposer une offre adaptée pour :

■ **expérimenter** : dynamique étudiante, classe des 18 ans, forum jobs d'été et engagement, services aux particuliers (baby-sitting, aide aux devoirs...)

■ **apprendre** : café des langues, éducation au numérique, aide à l'écriture de CV et lettres de motivation, entraînement aux entretiens d'embauche, soutien au montage des dossiers Landes Imaginations et DestiNActions

■ **négoier et contractualiser** : accompagnement à la création d'associations de jeunes

Des actions "hors les murs"

Pour diversifier son public et donner accès au plus grand nombre à l'information jeunesse, le Pôle Jeunesse va également déployer davantage d'actions en dehors de ses locaux. À ce titre, les informateurs interviendront régulièrement dans les collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur, lors d'événements ciblés ou encore dans un bus de service public qui sillonnera l'agglomération (voir m2m.ag n°18). Une offre "hors les murs" qui s'opérera également de façon numérique grâce au site Internet et à la page Facebook "Pôle Jeunesse Mont de Marsan Agglo".

Pôle Jeunesse / 15 rue Lacataye à Mont de Marsan / 05 58 03 82 63
Horaires d'ouverture : le lundi 13h30-17h30, du mardi au jeudi 9h30-17h30, le vendredi 9h30-13h



▲ Réunion de travail avec les représentants des 11 sections d'enseignement supérieur présentes sur l'agglo

Service Civique : un engagement citoyen

Depuis 2016, Mont de Marsan Agglo a accueilli 27 volontaires en Service Civique, pour des missions dans les services de l'Agglomération et de la Ville de Mont de Marsan : politique de la ville, centres de loisirs, développement durable, BJI, clubs seniors, musée... En plus de ces missions, les volontaires, qui perçoivent une indemnité, ont également eu l'occasion de suivre des formations (citoyenneté, premiers secours...) et de bénéficier d'un accompagnement à leur projet post-Service Civique. Au sein du nouveau Pôle Jeunesse, le Service Civique souhaite développer l'offre de missions à l'échelle du territoire, proposer d'autres formats et impliquer davantage de volontaires dans la mise en œuvre du projet global de la politique jeunesse.

Des animations pour tous

Le Pôle Jeunesse souhaite se positionner comme un acteur de l'animation, en proposant aux jeunes de pouvoir se retrouver entre eux pour participer à des actions collectives tout en étant encadrés par un animateur. Plusieurs lieux de l'agglomération ont déjà été repérés pour accueillir ces animations ouvertes à tous : Espace Ados de Saint-Perdon, Espace Jeunes du Foyer Jeunes Travailleurs, médiathèques, caféMusic, salles municipales...

Pour bien commencer l'année, le Pôle Jeunesse propose en janvier et février un panel d'animations culturelles, ludiques, sportives, artistiques, éducatives... à ne surtout pas manquer. Parmi elles :

- tournoi de e-sport
- accompagnement sur Parcours Sup
- atelier estime de soi/bien-être
- découverte de la cuisine du monde
- café des langues
- initiation au baby-sitting
- lancement du concours "créateur numérique" de #cybergener@ctions2020

Plus d'informations très vite sur la page Facebook "Pôle Jeunesse Mont de Marsan Agglo"



Le Pôle Jeunesse et ses 4 entités



Accéder à l'autonomie grâce au Foyer Jeunes Travailleurs

Le Foyer Jeunes Travailleurs, établissement médico-social relevant du CCAS de Mont de Marsan, a pour mission de proposer un habitat aux jeunes en voie d'insertion sociale et professionnelle et de favoriser leur accès aux droits et à la culture. Lieu de mixité, il met à la disposition de ses résidents un accompagnement socio-éducatif (individuel et/ou collectif) en matière d'insertion et d'autonomie, de vie sociale et citoyenne, d'accès au logement et d'épanouissement de la personne. En 2018, le FJT a accueilli 120 jeunes dont 36 à la nuitée, soit un taux d'occupation de 95 %. Les résidents ont en moyenne 21 ans et séjournent dans l'établissement pour une durée de 6 mois.

Développer le logement diffus

Le FJT souhaite offrir une réponse aux jeunes du territoire en termes d'habitat et d'accompagnement socio-éducatif. Le Foyer désire également développer le logement diffus dans l'agglomération. Celui-ci peut prendre deux formes :

■ **Le foyer Soleil** : des logements individuels ou partagés de différents types, conventionnés, meublés et équipés. Ces logements sont dispersés dans le parc public ou privé, à proximité d'un FJT. Leurs occupants ont le statut de résidents et bénéficient des services proposés par le foyer central. Ils peuvent participer à sa vie collective.

■ **Des appartements en sous-location** : des logements en sous-location issus du parc public ou privé destinés à des jeunes en situation d'emploi ou de formation rémunérée. Le FJT gère les relations entre le propriétaire et le locataire. Après une période transitoire de sous-location, les relations de confiance peuvent alors s'établir et le bail peut glisser du FJT vers le jeune qui devient locataire du logement occupé.

Le logement diffus permet aux jeunes de se rapprocher des bassins d'emploi, d'accéder à un logement dans des conditions souples et abordables, de bénéficier d'un accompagnement social et d'estomper les problèmes de mobilité. Pour les communes, ce système permet de répondre aux besoins des jeunes et des entreprises en termes de logement, d'avoir une garantie dans la gestion administrative du logement et le respect du contrat, d'occuper des logements vacants mais surtout de dynamiser la commune avec un nouveau public jeune. Un dispositif gagnant-gagnant !

Foyer Jeunes Travailleurs
8 bis rue du G^e Lasserre à Mont de Marsan
05 58 06 83 84



Des nouveautés pour 2020

Une application par les jeunes et pour les jeunes

L'enquête menée en début d'année a montré qu'une majorité des répondants avait des difficultés à trouver des informations sur des sujets liés à leur quotidien. Pour les accompagner et leur donner un accès simplifié à l'information, le Pôle Jeunesse et le Bureau des étudiants montois ont pour projet de créer une application jeunesse. Se loger, travailler, sortir, connaître les bons plans, les dispositifs jeunesse, les événements... Toutes ces informations seront accessibles en quelques clics.

Le cahier des charges est actuellement en cours de rédaction, sortie de l'application prévue fin 2020.

"Je suis Montois d'origine et j'ai effectué l'intégralité de mes études supérieures à Mont de Marsan. Il était évident pour moi de participer, à mon échelle, au développement de ce projet ambitieux qui peut avoir de réels bénéfices pour les jeunes de l'agglo. Cette application va permettre aux jeunes d'accéder aux informations qui les concernent, de manière simple et moderne grâce à une plateforme unique. On y trouvera notamment des infos sur le logement, les aides existantes, les bons plans de la vie quotidienne... mais aussi un calendrier des sorties festives, sportives et culturelles. À titre personnel, je trouve très enrichissant de pouvoir travailler sur cette application, en coopération avec les services de l'Agglo et d'autres jeunes."



Maxime Robin, trésorier du BDE Campus Landes, M2 Manager d'entreprise à l'École Supérieure de Management des Landes (ESML)

La carte avantages jeunes évolue

À partir du 2^e trimestre 2020, la carte Avantages Jeunes sera remplacée par la Carte Jeunes Européenne, un programme qui permet aux 12-30 ans de profiter d'opportunités intéressantes, tant à proximité de chez eux que sur l'ensemble du territoire européen.

Mise en place en partenariat avec l'association Innovation, Jeunesse, Découverte France, cette carte vise à faciliter l'accès pour les jeunes, quelle que soit leur nationalité, à la culture, au sport, aux loisirs et à la mobilité. Tout cela avec la volonté de payer moins tout en ayant accès à plus. La carte permettra de bénéficier de plus de 72 000 avantages, réductions et bons plans dans un réseau de 38 pays européens et ce dans des domaines très variés : hébergements, transports, visites culturelles, spectacles, concerts, restauration, shopping, événements sportifs...

Sur présentation d'un justificatif attestant un lien avec le territoire (justificatif de domicile, attestation de scolarité ou de l'employeur, du président de l'association...), les jeunes de l'agglomération bénéficieront d'un tarif préférentiel pour l'achat de cette carte. Un bel outil pour faire naître l'envie de découvrir, d'expérimenter, de voyager !

Plus d'informations : cartejeunes.fr

Avec la Carte Jeunes Européenne, des réductions :

- sur les spectacles taurins de la régie des fêtes de Mont de Marsan
- dans un grand nombre de commerces et de prestataires de services de l'agglomération
- mais aussi : 35% à PortAventura Park, 35% sur les séjours Pierre et Vacances, entrée à prix réduit à Disneyland Paris, tarifs réduits sur les voyages Flixbus en France et en Europe, 20% de réduction pour votre billet de train pour l'Espagne...



Deux informateurs jeunesse deviennent opérateurs So Mobilité

So Mobilité est un service d'information et d'accompagnement pour les projets de mobilité à l'international (stage, job, études ou volontariat) à destination des jeunes néo-aquitains de 16 à 34 ans. Sur cette plateforme, les jeunes peuvent prendre rendez-vous avec un opérateur pour échanger avec lui, à distance ou directement dans les locaux du Pôle Jeunesse. Selon ses attentes, sa situation, son expérience, ses loisirs, son niveau de langue, son budget... il aura accès à des offres concrètes et personnalisées et à des informations sur les dispositifs correspondants.

Plus d'informations : somobilite.fr

Publicité

Une maison neuve facile à acheter

• MONT DE MARSAN • LAGLORIEUSE
• CAMPET-ET-LAMOLÈRE

Propriétaire de votre maison pour le prix d'un loyer



Prêt à Taux Zéro%

Exemple de prix :
Maison avec auvent
terrain environ 430 m² (garage)
tous frais annexes compris
livrée clés en main (IRT 2012)

Prix à partir de : **T3**
152 700 €

Une maison neuve bien à soi, moins chère que partout ailleurs, terrain et tous frais annexes compris.




LES CASTORS LANDAIS - Les meilleurs prix - Tout compris.
6 place Saint Roch - MONT DE MARSAN - T. 05 58 75 05 85 - lescasterstandais@orange.fr

